# Grève des mineurs et violence officielle

Autor(en): Bezençon, Hélène

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public** 

Band (Jahr): - (1985)

Heft 763

PDF erstellt am: **27.09.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017519

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

#### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**GRANDE-BRETAGNE** 

## Le libéralisme sur le terrain

Avec quelles manifestations de sympathie la droite européenne, et suisse, a-t-elle salué l'affirmation du «thatchérisme» en Grande-Bretagne! On tenait enfin l'occasion de vérifier «sur le terrain» la valeur d'une gestion gouvernementale hyperlibérale, avec la certitude que Mme Margaret Hilda Thatcher ne céderait pas sur les principes conservateurs dont les accents principaux sont ceux défendus, ici et ailleurs, par les tenants purs et durs du régime d'économie de marché.

Aujourd'hui, sur le plan économique, la Dame de fer présente, après six ans de règne, un bilan qui n'a rien d'exceptionnel, avec notamment un taux de chômage record de plus de 13% et une livre au plus bas. Cela ne suffit pas, bien sûr, pour que les chantres du libéralisme économique baissent le ton; Jasmine Audemars, dans le «Journal de

Genève» (16.1.1985) voit plutôt dans ces difficultés les retombées d'un phénomène classique d'usure du pouvoir et aussi un problème d'image (la célèbre fermeté de Maggie confinerait à l'autoritarisme).

Autre pierre de touche du «modèle libéral britannique»: la politique sociale. Affaire majeure: la grève des mineurs qui dure depuis bientôt un an. Là aussi le gouvernement conservateur «qui sait ce qu'il se veut» montre son vrai visage. Il est hors de question d'apprécier ici le fond du conflit; mais même si les «nouvelles» autres qu'officielles ou de pure propagande gouvernementale percent difficilement, on commence à savoir comment sont traités les grévistes. Côté pile du libéralisme. Alors même que des bruits insistants circulent à Londres à propos d'une formule d'accord mise au point entre la Confédération des syndicats britanniques et les Charbonnages d'Etat, écoutons les mineurs qui subissent la violence officielle de la répression: ci-dessous, quelques informations réunies par Hélène Bezençon.

sans avoir à en référer à une autorité supérieure<sup>2</sup>.» Cette violence légalisée a déjà fait plusieurs morts (5 en 1984), et des milliers de blessés. La violence officielle ne s'en tient d'ailleurs pas à ces révoltantes manifestations physiques. Des milliers de mineurs (plus de 9000 en 1984) ont été arrêtés, et inculpés des fautes les plus graves. Mais quand on sait par exemple que se retrouver à plus de quatre devant une maison après la tombée de la nuit revient à «assiéger cette maison», ou que «attaque des forces de l'ordre à main armée» se réfère à des armes aussi redoutables que des frondes, des cailloux ou des boules de neige, le chiffre des arrestations n'a plus rien d'étonnant.

Il faut cependant encore ajouter à ce chiffre les innombrables assignations à résidence ou au couvre-feu qui ont frappé les mineurs ces derniers mois, et les interpellations d'enfants à qui la police demande, gentiment et matraque à la main, de dénoncer leurs parents. Etre mineur en grève, femme ou enfant de mineur en grève, c'est par définition, dans l'Angleterre de Thatcher, être hors-la-loi. Et le rôle de la police anglaise est devenu, ces derniers mois, d'anéantir, par tous les moyens, «l'ennemi intérieur3» que constituent ces 140 000 hors-la-loi et leur famille.

Cette violence légalisée n'a que trop gagné jusqu'ici à être mal connue: il faut maintenant en parler4. On a peut-être trop facilement tendance à oublier que l'Angleterre, politiquement entre autres, c'est la porte à côté.

H. B.

POINT DE VUE

### Grève des mineurs et violence officielle

«Nous avons eu de la chance aujourd'hui qu'ils ne lâchent pas les chiens sur nous», m'écrivait l'autre jour un ami, mineur en grève dans le Yorkshire, qui s'était fait rosser dans un affrontement avec la police. C'était vendredi 11 janvier à la mine de Frickley. Trois jours plus tôt les chiens avaient été lâchés, et plusieurs mineurs blessés, devant la même mine. Un exemple parmi beaucoup trop d'autres.

La tactique de la police anglaise pour «faire respecter l'ordre» dans les régions minières est simple: à pied on lâche les chiens, à cheval on charge et on piétine, en car de police on écrase. Pour mériter d'être «remis à l'ordre» par ce genre de traitement, il suffit d'être mineur et de participer à un piquet de grève, ou d'être soupçonné de l'un ou l'autre de ces deux «crimes». Un mineur de 18 ans s'est fait écraser dans la rue par deux cars de police, parce qu'il avait l'air d'aller à un piquet de grève. Un cantonnier, qui se rendait à son travail comme tous les matins à 6 h., a été battu — fractures du bras et de la clavicule - par deux policiers de choc parce qu'il ressemblait à un mineur. Etc., etc.1

Depuis le début de la grève, la police anglaise a carte blanche pour «neutraliser» les mineurs. «Un lieutenant de police peut envoyer autant d'hommes qu'il le souhaite n'importe où et n'importe quand,

<sup>1</sup> «Yorkshire Miner», novembre et décembre 1984. <sup>2</sup> Traduction d'un document d'information du Syndicat

des mineurs (NUM).

<sup>3</sup> C'est ainsi que M<sup>me</sup> Thatcher appelle les grévistes, dans un discours récent sur la guerre des Malouines et la

«guerre civile» larvée actuelle.

4 En Suisse, la coordination des groupes de soutien: Solidarité avec les mineurs britanniques-Suisse, c.p. 90, 1211 Genève 7.